

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES**  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 28 NOVEMBRE 2016**

Canton de  
CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> décembre 2016

COMMUNE  
DE  
CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Mardi 22 novembre 2016  
Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2016-112

Président : M. Philippe COCHET  
Secrétaire : M. COUTURIER

OBJET  
  
TARIFS  
FUNERAIRES 2017

Etaient présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE (par proc. à M. TOLLET jusqu'à approbation du PV inclus), Mme MAINAND, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. COUTURIER, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK, Mme GOYER, M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc à Mme CARRET jusqu'au N° 2016-101 inclus), Mme BASDEREFF (par proc. à Mme LACROIX), M. CHAVANE (par proc. à M. THEVENOT), Mme DU GARDIN (par proc. à M. MANINI), Mme SEGUIN-JOURDAN (par proc. à Mme MAINAND), M. PETIT, Mme HAMZAOUI (par proc à Mme MERAND-DELERUE jusqu'au N° 2016-101 inclus), Mme NICAISE (après vote secrétaire de séance), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme CARLE (par proc. à Mme ROUCHON), Mme BAJARD, M. DUREL, M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI, M. CHAISNÉ, Mme ROQUES, M. PAYEN, M. MICHON, Mme FRIOLL

Etait absent : /

**PREFECTURE**  
**Accusé de réception**  
**Reçu le .....**  
**Identifiant de l'Acte :**  
**069 216900340.....**

**Rapport de : M. JOINT**

Par délibération en date du 9 novembre 2015, le Conseil Municipal a fixé les différents tarifs relatifs aux prestations funéraires pour l'année 2016. Il rappelait alors que, soucieuse de conserver à Caluire et Cuire un cimetière accessible, entretenu et propice au recueillement des familles, la Municipalité poursuivait un programme visant à renforcer la stabilité de certaines concessions et à rénover les allées dégradées.

Cette volonté qui permet à la fois de proposer des caveaux préfabriqués aux familles qui le souhaitent et de maintenir une qualité environnementale de cet espace de plus de 51 000 m<sup>2</sup>, se trouve confortée par la mise en œuvre d'une démarche de projet visant à améliorer encore, à moyen terme, la gestion du site : reprise des concessions, gestion des monuments abandonnés, pose de longrines,...

Dans cette optique, il est proposé pour 2017 d'augmenter de 2 % (en arrondissant à l'euro le plus proche hormis la location des cases du caveau provisoire par jour) les tarifs pratiqués l'an dernier et de les fixer comme suit :

### **CONCESSIONS FUNERAIRES**

Durée des concessions	prix du m <sup>2</sup> - jusqu'à 2 m <sup>2</sup>	prix du m <sup>2</sup> - au delà de 2m <sup>2</sup>
	Tarif 2017 (€)	Tarif 2017 (€)
15 ans	246	300
30 ans	629	777
50 ans	1374	1656

### **CAVEAUX PREFABRIQUES OU ANCIENS**

Nombre de places	Durée de location	
	15 ans	30 ans
	Tarif 2017 (€)	Tarif 2017 (€)
1	508	1018
2	1025	2048
3	1533	3065
4	2041	4086
5	2557	5114
6	3059	6118

### **CASES DU COLUMBARIUM**

Durée de location	Tarif 2017 (€)
15 ans	206
30 ans	411

### **TRAVAUX DU CIMETIERE**

Type de travaux	Tarif 2017 (€)
Fourniture et pose du filtre d'épuration des caveaux préfabriqués	111
Dépôt d'urne funéraire dans le columbarium	34
Location des cases du caveau provisoire par jour	3,30

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
à la majorité, par 36 voix pour, 4 contre et 3 abstentions,

**- ADOPTE**

les grilles de tarifs ci-dessus,

**- DIT**

que les recettes correspondantes seront imputées au compte fonction 026 nature 70311, 70312 et 7083.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 1<sup>er</sup> décembre 2016  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET